

Le taekwondo s'invite AU PARLEMENT

▶ Le Montois Robin Sinnesael a été refoulé d'une compétition. Le politique s'en mêle

▶ La Belgique est un des pays européens les plus complexes, politiquement parlant. Le sport, malheureusement, est à l'avenant. Nombreuses sont en effet les disciplines régies et par conséquent handicapées par deux fédérations distinctes. Le foot en salle (Union belge et Ligue) est un exemple. Le taekwondo (ABFT et FFT) en est un autre. Mais là où le foot en salle est victime du clivage communautaire, ce sont deux fédérations purement francophones qui prennent le sport de combat en otage.

Lassé de voir un énième sport miné par des querelles

de clocher, le député wallon Olivier Destrebecq (MR) a récemment interpellé le ministre des Sports, René Collin

"Un athlète étranger peut participer à l'Open de Charleroi mais pas moi"

(CDH), au sujet des querelles entre les deux fédérations francophones. En résumé, l'ABFT bénéficie de subsides de l'Adeps mais n'est pas reconnue sur le plan international tandis que la FFT, qui est

quant à elle reconnue, ne bénéficie d'aucun subside. Ce schmilblick provoque une situation absurde : des sportifs de haut niveau subsidiés ne peuvent pas participer à certaines compétitions au détriment d'autres qui, eux, ne sont pas soutenus financièrement.

Cette interpellation fit suite à l'impossibilité, pour le Montois Robin Sinnesael (affilié à l'AFT) de prendre part à l'Open de Charleroi. "C'est absurde, signale l'athlète. Des compétiteurs étrangers sont acceptés mais pas nous, sous prétexte que nous ne sommes pas affiliés dans la bonne fédération. Cela va à l'encontre de la charte, qui veut que chaque compétiteur soit accepté sans discrimination aucune. L'argument utilisé, pour refuser notre

inscription, consiste à dire que la fédération est privée et que ses compétitions le sont tout autant. Or, l'ABFT reçoit des subsides publics. Cela pose question."

Ce sera au ministre Collin d'intervenir dans un dossier qui paralyse le taekwondo depuis trop longtemps "L'idéal serait qu'une conciliation ait lieu mais cela me semble utopique", estime Robin Sinnesael.

LE CAS ÉCHÉANT, selon Olivier Destrebecq, "il reviendra au ministre de mener une enquête sur la gestion et les pratiques de l'ABFT, dans la mesure où il s'agit de la fédération qui bénéficie du financement public et qui est donc redevable au gouvernement".

Kevin Centorame